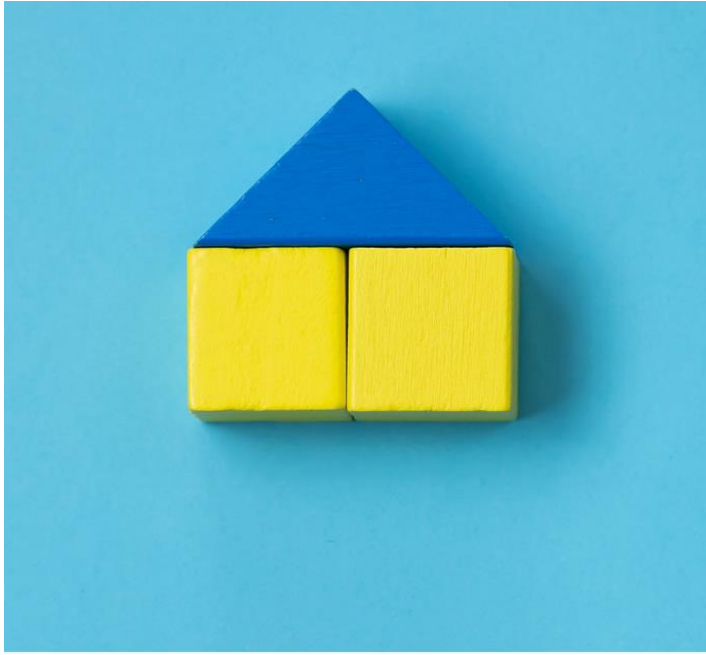




TempHoWal

Guide utilisateur

Version 1.2

Aide et support

Vous trouverez de l'information et de l'aide supplémentaire à l'utilisation de TempHoWal sur la page suivante :

<https://www.wallonie.be/fr/ukraine/hebergements-conventionnes>

Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions ou que vous rencontrez des difficultés à utiliser la plateforme, contactez le support TempHoWal à l'adresse :

ukraine.info@spw.wallonie.be

Connexion à la plateforme

Pour vous rendre sur TempHoWal, assurez-vous d'avoir une connexion internet fiable et sécurisée, ainsi qu'une méthode d'identification par carte d'identité ou Itsme.

Tapez l'adresse suivante dans votre navigateur :

<https://temphowal.spw.wallonie.be/>

Cliquez ensuite sur « me connecter »

Me connecter

Et choisissez une méthode d'identification proposée et connectez-vous.

Clé(s) numérique(s) avec l'eID ou identité numérique

 IDENTIFICATION avec un lecteur de cartes eID	 IDENTIFICATION via itsme
--	--

[Créez votre compte itsme](#)

Authentication européenne

 IDENTIFICATION avec une identification électronique reconnue au plan européen

Inscription à la plateforme

Si vous n'avez pas accès à la plateforme, veuillez prendre contact avec le support TempHoWal à l'adresse ukraine.info@spw.wallonie.be

Veillez à renseigner, les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Nom de l'organisation (société, commune, CPAS, ...)
- Une éventuelle adresse e-mail générique de l'organisation
- Votre adresse e-mail professionnelle
- Un numéro de téléphone
- Numéro de registre national (indispensable pour se connecter à TempHoWal)

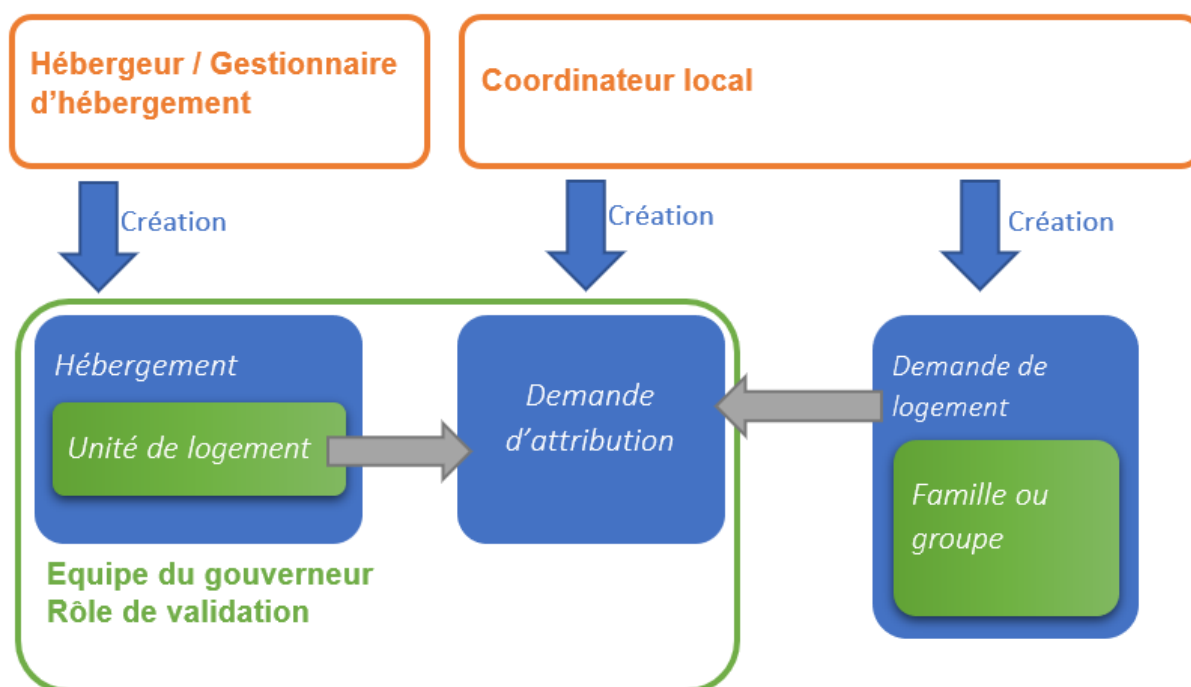
Types d'utilisateurs de la plateforme et schéma de fonctionnement

Les utilisateurs de TempHoWal peuvent être amenés à avoir des rôles différents selon leur profil :

Hébergeur / Gestionnaire d'hébergement : Ce type d'utilisateur peut créer des logements disponibles et des unités liées à ces logements. Une unité représente un espace qu'un groupe de personnes ou qu'une famille peut occuper en ayant un minimum d'intimité.

Coordinateur Local : Ce type d'utilisateur introduit les demandes d'hébergement par une famille ou un groupe de personnes. Il peut ensuite lier cette demande à une unité de logement en créant une demande d'attribution de logement.

Gouverneur : Ce type d'utilisateur a les mêmes permissions de création que le coordinateur local (sauf pour la création d'un dossier de demande d'hébergement) ou le gestionnaire d'hébergement. Mais son rôle principal sera de valider les hébergements et les demandes d'attributions.



Sommaire et fonctionnalités disponibles

Menus disponibles	Illustré dans ce guide
 Voir les hébergements	Pages 5, 6
 Ajouter un hébergement	Pages 7, 8, 9
 Attributions	Page 10
Valider l'occupation	Page 11



Voir les hébergements

Dans le menu « Voir les hébergements », vous pouvez filtrer grâce à différents filtres et critères de recherche et visualiser les hébergements disponibles :

Nom

Rue

Ville

Province

Sélectionner...

Sélectionner...

Date de début

est égale à

Date de fin

est égale à

jj / mm / aaaa

jj / mm / aaaa

Rechercher

Réinitialiser

Filter sur le statut

☒ Tous ☐ Brouillon ☐ A valider ☐ Validé ☐ Refusé ☐ Archivé

NOM	ADRESSE	TYPE	STATUT	DATE DÉB.	DATE FIN		
Workflow capout	avenue du diable 1320 Beauvechain Brabant Wallon	Collectif	Validé	1/10/22	15/11/22		
WFK 2	Rue du nondidju 1367 Ramillies Brabant Wallon	Collectif	Validé	1/10/22	30/11/22		

Le statut d'un logement peut être :

- En brouillon : le gestionnaire du logement a commencé à créer ce logement mais n'est pas encore finalisé.
- A valider : Le gestionnaire du logement à terminer l'encodage, le gouverneur doit le valider
- Validé : Le gouverneur à valider le logement et est donc disponible pour attribution
- Refusé : Le logement est refusé par le gouverneur et doit donc être revu par le gestionnaire
- Archivé : Le logement ne sera plus utilisé dans l'application et est donc archivé

Lorsque vous cliquez sur un hébergement, vous apercevrez l'ensemble des informations (nom de l'hébergement, information sur la convention, adresse, caractéristique du logement et unités de logement).

Nom de l'hébergement *

WFK gest

Date de début de convention *

01/10/2022

Date de fin de convention *

30/11/2022

Caractéristiques de l'hébergement

Type d'hébergement *

Logement collectif

Type de chauffage *

Mazout (chaudière collective)

Spécificités de l'hébergement

Public

☐ Aînés

☐ Personne en situation de handicap

☐ Victime de violences conjugales / sexuelles

Facilités

☐ Ecole à proximité

☒ Proximité transports en commun

☒ Proximité hôpital

☐ Animaux de compagnie acceptés

☐ Fumeurs acceptés

En bas de la fiche du logement seront affichés les unités avec le détail de chaque unité, comme les chambres disponibles avec le nombre de lit, si la cuisine et les sanitaires sont communs au logement, etc.

UNITÉ 1
Disponible du 03/10/2022 au 31/12/2022
1 Sanitaire(s) Commun(s) • 1 cuisine(s) Commune(s)

1 Chambre
^ Cacher la chambre

Attributions

#1 - Chambre Chambre 1
Inadaptée PMR

Lit simple Lit simple

Si l'unité est occupée, celle-ci aura une marge bleue sur la gauche. Si l'unité est libre elle sera verte.

UNITÉ 654
Disponible du 01/10/2022 au 30/11/2022
1 Sanitaire(s) Commun(s) • 1 cuisine(s) Commune(s)

2 Chambres
v Voir les chambres

Supprimer Dupliquer Modifier

Attributions

Attribuer cette unité

Vous avez également la possibilité de modifier l'unité ou de la dupliquer

Supprimer

Dupliquer

Modifier



Ajouter un hébergement

Complétez d'abord le premier encadré avec le nom de l'hébergement et définissez si celui-ci est un hébergement collectif ou non.

Hébergement collectif * ☒ Oui ☐ Non

1 Hébergement collectif
Établissement mettant à disposition de personnes individuelles, de familles... des chambres ou autres unités tels que des dortoirs.

Dans le cas qui nous occupe, il peut s'agir :

- d'établissements hôteliers, en ce compris des auberges de jeunesse,
- de certaines résidences touristiques, type gîtes,
- d'internats scolaires, de résidences pour étudiants, ...
- de centres d'accueil pour personnes en difficultés
- d'établissements médicaux désaffectés (hôpitaux, maisons de repos...)
- d'anciennes casernes militaires...

Fournisseur **Gestionnaire externe**

LECLERC Martian

Nom de l'hébergement *

Immeuble rive gauche Belle Meuse

Complétez ensuite les informations sur la convention de l'hébergement, tous les champs sont obligatoires et il faut obligatoirement joindre le document de la convention.

Informations sur la convention

Hébergement conventionné *

☒ Oui ☐ Non

Uniquement les hébergements conventionnés sont acceptés sur cette plateforme.

1 Hébergement conventionné
Infrastructure (hébergement collectif, logement collectif, voire même logement individuel) mise à disposition temporairement de la Région wallonne, sur base d'une convention signée, en appui de l'accueil des personnes fuyant les violences et la guerre en Ukraine.

Documents de convention *

Convention.pdf

+ Ajouter un document

Date de début de convention * **Date de fin de convention ***

09/08/2022 31/12/2022

Indemnités journalières

Indemnité journalière par place réservée Indemnité journalière par place occupée Indemnité pour places annulées

0 0 0

☐ Tarif spécial en vigueur

Complétez ensuite l'adresse du logement (champ auto-complété pour « Code postal / Ville »), la province se définira automatiquement en fonction de la commune choisie.

Adresse

Rue *

Complément d'adresse

Numéro * **Boîte**

Code postal / Ville * **Province**

Complétez ensuite les caractéristiques du logement : le type de chauffage, le public que celui-ci peut accueillir et les facilités à proximité.

Type d'hébergement * **Type de chauffage ***

Spécificités de l'hébergement

Public
☒ Aînés
☒ Personne en situation de handicap
☒ Victime de violences conjugales / sexuelles

Facilités
☐ Ecole à proximité
☒ Proximité transports en commun
☒ Proximité hôpital
☐ Animaux de compagnie acceptés
☐ Fumeurs acceptés

Remarques

Un logement peut accueillir différentes unités de logement. On entend par unité de logement un espace où un groupe ou une famille demandeuse peut y être logé en gardant un minimum d'intimité.

Une unité ne peut donc accueillir qu'un groupe et ne peut être partagé par plusieurs familles.

A l'inverse, une famille peut occuper plusieurs unités.

Cliquez sur le bouton « Ajouter une unité »

Unités de l'hébergement

Places disponibles : 0 adultes/enfants,

[+ Ajouter une unité](#)

Une nouvelle unité de logement sera créée. Il vous faudra renseigner un nom explicite, ajouter les chambres (via le bouton « ajouter une chambre ») et les lits disponibles dans chacune de ces chambres (bouton « +Lit simple », « +Lit Double », « + Lits Superposés »).

Places disponibles : 0 adultes/enfants,

UNITÉ 1B RDC

Supprimer Réduire

Nom *

Unité 1B RDC

☐ Meublé

Disponible du* 09/08/2022 au 31/12/2022

Sanitaire 1 ☒ Commun(s) ☐ Individuel(s)

Cuisine 1 ☒ Commune(s) ☐ Individuelle(s)

Nom	Chambre 1	<input checked="" type="button" value="+ Lit simple"/> <input checked="" type="button" value="+ Lit simple"/>	☒ Chambre adaptée PMR
Ajouter : + Lit simple + Lit double + Lits superposés			
Nom	Chambre 2	<input checked="" type="button" value="+ Lit double"/> <input checked="" type="button" value="+ Lit simple"/>	☒ Chambre adaptée PMR
Ajouter : + Lit simple + Lit double + Lits superposés			

+ Ajouter une chambre

+ Ajouter une unité

Si votre logement comprend plusieurs unités, vous avez la possibilité d'en rajouter d'autres, toujours avec le même bouton d'ajout ou dupliquer l'unité fraîchement créé via le bouton « Dupliquer ».



Lorsque vous avez terminé de compléter le formulaire du nouveau logement et de ses unités, vous pouvez cliquer sur « Sauvegarder » pour enregistrer le logement. Celui-ci aura comme statuts « Brouillon ». Le nombre de places sera automatiquement calculé sur base des lits encodés.



En brouillon, vous avez toujours le droit de modifier les informations, tant sur le logement que ses unités, vous pouvez également demander la publication, qui devra être approuvé par le gouverneur, ou archiver le logement si celui-ci n'a plus lieu d'exister.



Après la demande de publication, le logement aura comme statuts « A valider », si vous ne désirez plus en faire la publication, remettez-le en brouillon. Lorsqu'il sera validé, ou refusé, vous ne pourrez plus faire de modification ou le remettre en brouillon.



Attributions

Dans le menu « Attributions », vous pouvez filtrer celles-ci grâce à différents filtres, critères de recherche pour visualiser les attributions disponibles :

Hébergement
Sélectionner...

Unité
Sélectionner...

Dossier de demande
Sélectionner...

Auteur

Province
Sélectionner...

Date de début
est égale à
jj / mm / aaaa

Date de fin
est égale à
jj / mm / aaaa

Rechercher
 Réinitialiser

Filtrer sur le statut
☒ Tous
 ☐ Brouillon
 ☐ En attente
 ☐ Refusée
 ☐ Validée
 ☐ Occupation confirmée
 ☐ Sortie

DOSSIER DE DEMANDE	HÉBERGEMENT	STATUT	DATE DÉB.	DATE FIN	OCCUPATION	AUTEUR
BW5_Xd21 2 personne(s) 1 adulte(s) 0 enfant(s) 1 bébé(s)	Workflow capout Unité unité 1 1320 Beauvechain - Brabant Wallon	En attente	4/10/22	15/10/22		MARTIN Hélène
19750825/mel/pro 2 personne(s) 1 adulte(s) 1 enfant(s) 0 bébé(s)	WFK 2 Unité Unité 1 1367 Ramillies - Brabant Wallon	En attente	12/10/22	21/10/22		LECLERC Martine

Le statut d'une attribution peut être :

- En brouillon : le coordinateur local a commencé à créer ce logement mais n'est pas encore finalisé.
- En attente : L'attribution est en attente de validation par le Gouverneur
- Validé : Le gouverneur a validé l'attribution
- Refusé : Le gouverneur a refusé l'attribution
- Occupation confirmée : Le gestionnaire de l'hébergement a confirmé que la famille ou groupe occupe le logement d'attribution.
- Sortie : Le gestionnaire de l'hébergement a confirmé que la famille ou groupe est partie du logement d'attribution.

Les gouverneurs et hébergeurs/gestionnaires verront toutes les attributions.

Dans le détail de l'attribution sélectionnée, vous pouvez aller voir le détail du dossier de demande en cliquant sur « Voir le dossier » dans la partie « Demande »

Demande

Dossier de demande

19750825/mel/pro

Nombre d'adultes/enfants prévus

2



Composition du groupe / famille
2 personne(s)
1 adulte(s) | 1 enfant(s) | 0 bébé(s)

Degré d'urgence ★ ★ ☆

[Voir le dossier](#)

Besoin de lits bébés *

☐ Oui ☒ Non

Valider l'occupation :

Afin de confirmer l'occupation effective, si l'attribution est validée, une nouvelle option apparaît dans l'édition de l'attribution. Cliquez sur « Confirmer l'entrée des occupants » pour enregistrer la date d'occupation.

 **Confirmer l'entrée des occupants**

Vous devrez ensuite compléter la date d'entrée réelle, le nombre de place occupées par les adultes/enfants et les bébés, puis validez vos choix. L'attribution aura comme statuts « Occupation confirmée »

Date d'entrée réelle dans l'hébergement *	Nombre de places occupées adultes/enfants
20-10-2022	2
Nombre de places occupées bébés	
0	
Annuler	✓ Valider

Pour confirmer la sortie effective, cliquez sur « Confirmer la sortie des occupants »

 **Confirmer la sortie des occupants**

Vous devrez ensuite confirmer votre action et renseigner la date réelle de sortie des occupants. L'attribution aura comme statuts « Sortie »

Sortie des occupants	
Voulez-vous confirmer la sortie des occupants ?	
Date d'entrée : 24/03/2023	
Date de sortie réelle de l'hébergement *	
jj/mm/aaaa	
Annuler	✓ Valider